

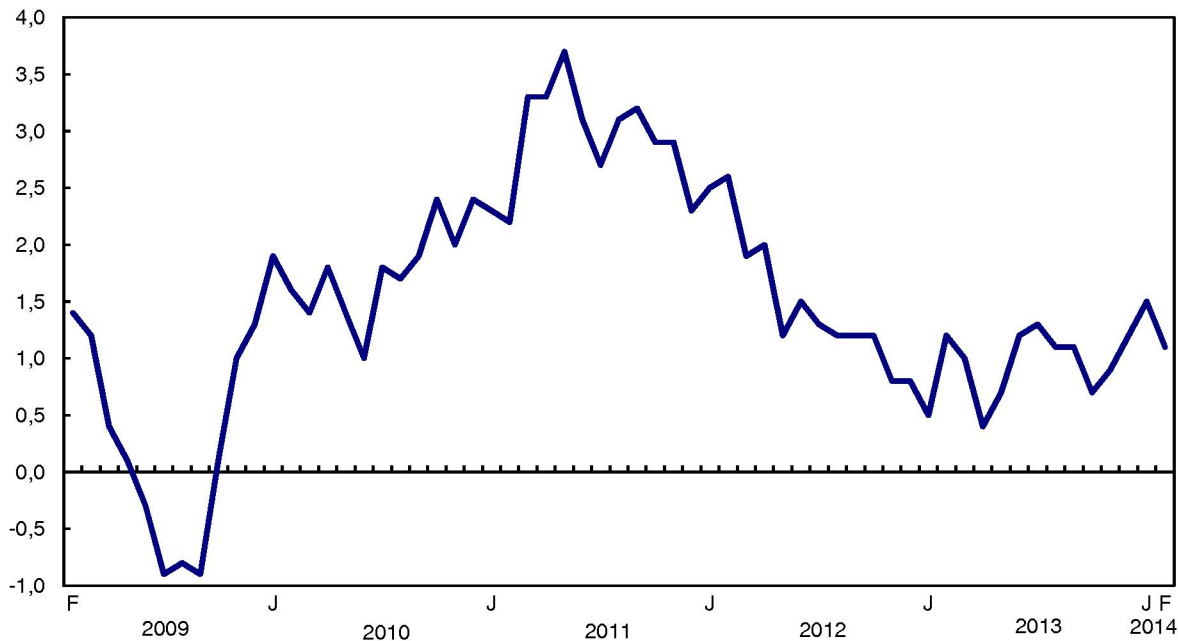
Indice des prix à la consommation, février 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 21 mars 2014

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,1 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, après avoir progressé de 1,5 % en janvier.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation

variation sur 12 mois en %



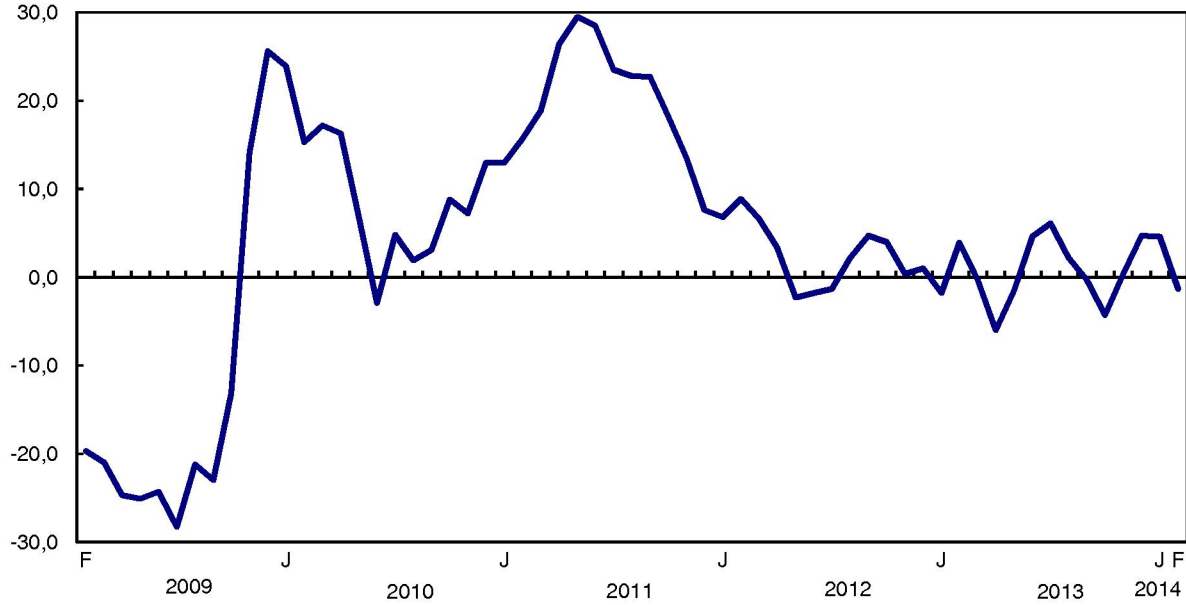
La baisse des prix de l'essence est le principal déterminant du ralentissement de l'Indice des prix à la consommation

La hausse plus faible d'une année à l'autre de l'IPC observée en février comparativement à janvier a été attribuable principalement aux prix de l'essence, qui ont baissé de 1,3 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, alors qu'ils avaient augmenté de 4,6 % en janvier. Sur une base mensuelle, les prix de l'essence se sont accrus de 2,3 % en février, ce qui représente une augmentation plus faible que celle enregistrée le même mois un an plus tôt (+8,4 %).



Graphique 2 Variation sur 12 mois de l'indice des prix de l'essence

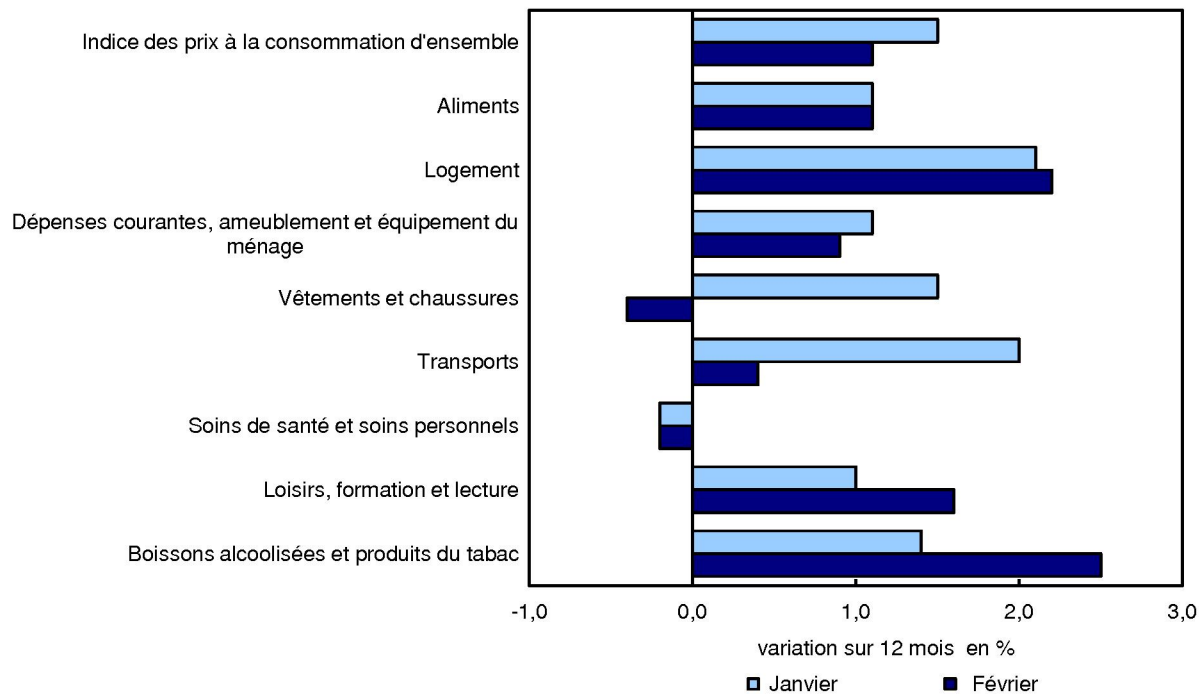
variation sur 12 mois en %



Variation sur 12 mois des composantes principales

Des huit composantes principales, six ont affiché une hausse au cours de la période de 12 mois se terminant en février. Les augmentations des coûts du logement et des prix des aliments ont été les principaux déterminants de la hausse de l'IPC. Parallèlement, les indices des prix des transports et des prix des vêtements et des chaussures ont été ceux qui ont contribué le plus au ralentissement de l'IPC.

Graphique 3
Hausse des prix de six des huit composantes principales



Les coûts du logement ont progressé de 2,2 % d'une année à l'autre, après avoir augmenté de 2,1 % le mois précédent. Les consommateurs ont déboursé plus pour l'électricité (+4,7 %), l'impôt foncier (+3,2 %) et le loyer (+1,5 %) en février comparativement au même mois un an plus tôt.

Les prix des aliments ont affiché une hausse de 1,1 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, soit une augmentation identique à celle enregistrée en janvier. Les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 1,0 % d'une année à l'autre, entraînés principalement par les prix plus élevés des fruits frais (+7,5 %) et de la viande (+2,1 %). Par contre, les prix des produits laitiers, du sucre et des confiseries ainsi que des jus de fruits ont diminué en février. Les prix des aliments achetés au restaurant ont progressé de 1,1 %.

Les prix des transports ont augmenté de 0,4 % en février comparativement au même mois l'année précédente. Cette hausse a fait suite à une augmentation de 2,0 % en janvier. Outre les prix de l'essence, l'indice des prix d'achat de véhicules automobiles a connu un ralentissement, affichant une hausse de 0,3 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, après avoir progressé de 0,9 % en janvier.

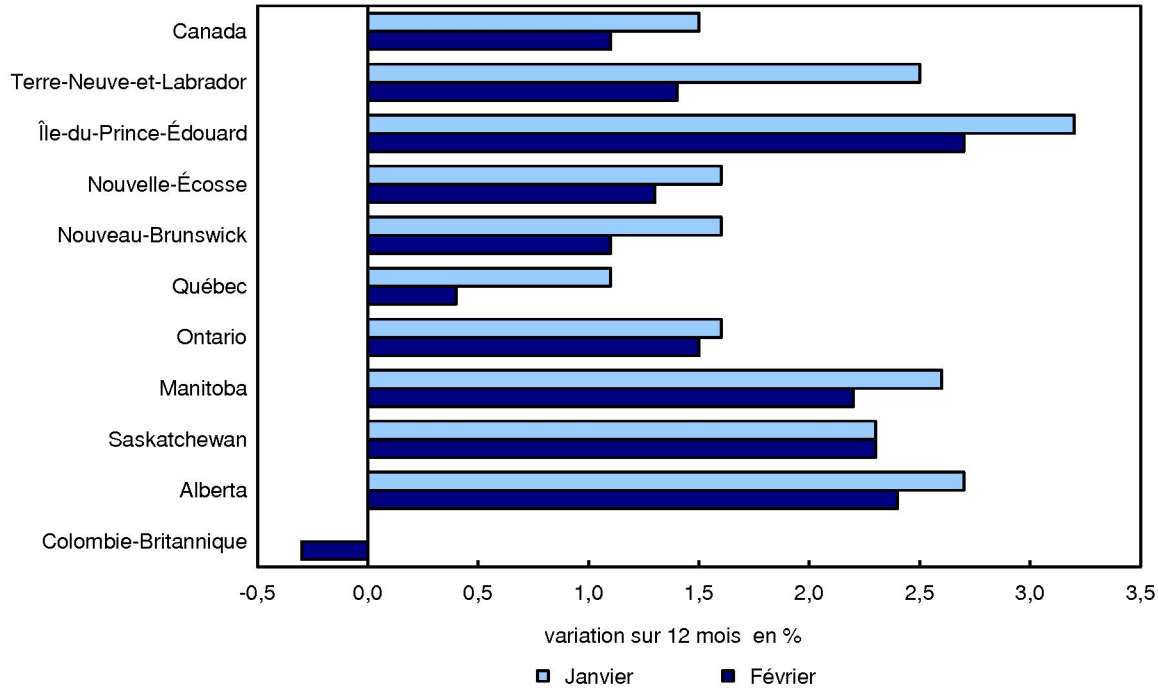
L'indice des prix des vêtements et des chaussures a baissé de 0,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, alors qu'il avait augmenté de 1,5 % en janvier. Sur une base mensuelle, les prix des vêtements ont enregistré une hausse moins marquée en février (+2,4 %) comparativement au même mois l'année précédente (+5,0 %).

Les prix des boissons alcoolisées et des produits du tabac ont augmenté de 2,5 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, entraînés principalement par une hausse de 4,7 % des prix des cigarettes. La taxe d'accise fédérale sur les cigarettes a été majorée le 12 février 2014.

Variation sur 12 mois dans les provinces

Les prix à la consommation ont connu un ralentissement dans neuf provinces au cours de la période de 12 mois se terminant en février, principalement sous l'effet des taux de variation moins élevés des prix de l'essence. La Saskatchewan a été la seule province où l'IPC d'ensemble n'a pas connu de ralentissement.

Graphique 4
Ralentissement des prix à la consommation dans neuf provinces



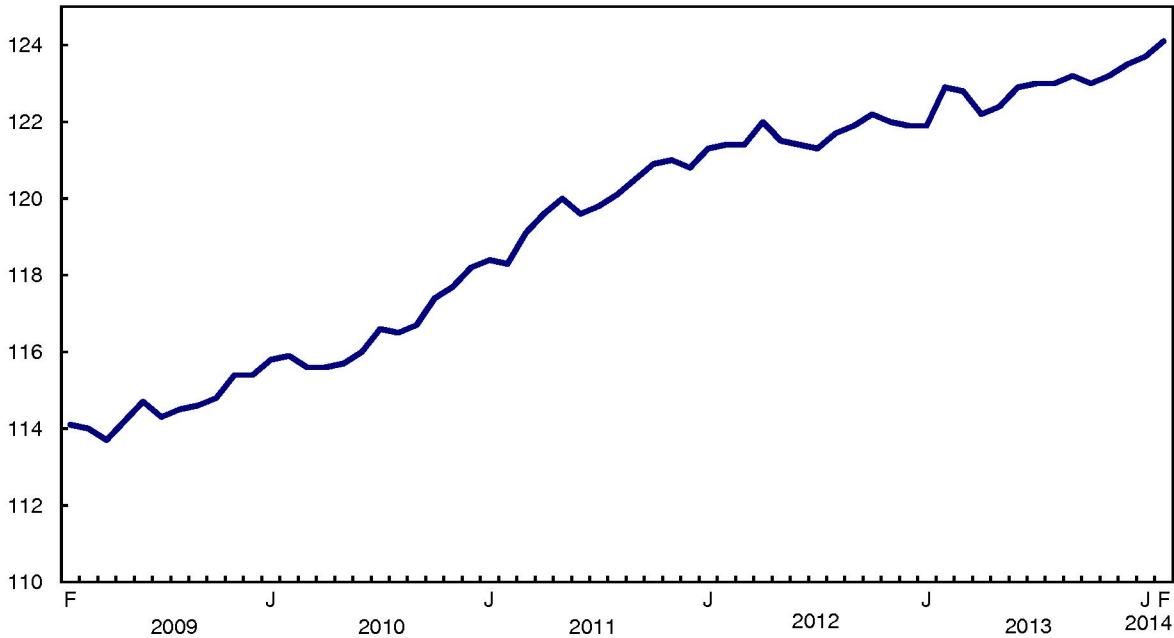
Les prix de l'essence ont baissé d'une année à l'autre dans huit provinces, le recul le plus marqué ayant été enregistré au Québec (-3,2 %). L'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan ont été les seules provinces où les prix de l'essence ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en février, bien qu'à un taux plus faible qu'en janvier.

Hausse de l'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

Sur [une base mensuelle désaisonnalisée](#), l'IPC a augmenté de 0,3 % en février, après avoir connu une hausse de 0,2 % en janvier.

Graphique 5 L'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

indice (2002=100)



Des huit composantes principales, cinq ont augmenté sur une base désaisonnalisée en février. L'indice des prix des boissons alcoolisées et des produits du tabac a affiché la hausse mensuelle la plus marquée (+1,4 %), suivi par celui des prix des transports (+0,7 %). L'indice des prix des aliments a augmenté de 0,5 %.

L'indice des prix des vêtements et des chaussures a été la seule composante principale à avoir enregistré une baisse (-0,6 %) sur une base désaisonnalisée en février. Cependant, avant désaisonnalisation, l'indice a progressé de 2,0 %, ce qui signifie que la hausse des prix a été inférieure aux fluctuations saisonnières habituelles en février.

Indice de référence de la Banque du Canada

L'[indice de référence de la Banque du Canada](#) a augmenté de 1,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, après avoir progressé de 1,4 % en janvier.

Sur une base mensuelle, l'indice de référence désaisonnalisé a augmenté de 0,2 %, ce qui représente une hausse identique à celle enregistrée en janvier.

Note aux lecteurs

L'indice des voyages organisés, qui fait partie de la composante principale des loisirs, de la formation et de la lecture, a fait l'objet d'une mise à jour méthodologique, laquelle est entrée en vigueur dans l'Indice des prix à la consommation (IPC) de septembre 2013. Par conséquent, jusqu'à la diffusion de l'IPC de septembre 2014, le taux de variation sur 12 mois de cet indice doit être interprété avec prudence (puisque'il compare des périodes antérieure et postérieure à cette mise à jour).

Une série désaisonnalisée est une série dans laquelle on a éliminé les variations saisonnières. Il est recommandé aux utilisateurs de données qui se servent de l'IPC à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir « La désaisonnalisation et le repérage des tendances économiques ».

La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût de l'intérêt hypothécaire; le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeur) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes.

Tableau 1
Indice des prix à la consommation et composantes principales, Canada – Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Février 2013	Janvier 2014	Février 2014	Janvier à février 2014	Février 2013 à février 2014
	%	(2002=100)			variation en %	
Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble	100,00²	122,7	123,1	124,1	0,8	1,1
Aliments	16,60	132,9	133,0	134,3	1,0	1,1
Logement	26,26	127,9	130,5	130,7	0,2	2,2
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,66	114,3	114,7	115,3	0,5	0,9
Vêtements et chaussures	5,82	91,4	89,2	91,0	2,0	-0,4
Transports	19,98	130,3	129,2	130,8	1,2	0,4
Soins de santé et soins personnels	4,93	118,6	118,3	118,4	0,1	-0,2
Loisirs, formation et lecture	10,96	104,7	104,7	106,4	1,6	1,6
Boissons alcoolisées et produits du tabac	2,79	139,4	140,9	142,9	1,4	2,5
Agrégats spéciaux						
Indice de référence ³	84,91	120,6	121,3	122,1	0,7	1,2
IPC d'ensemble excluant l'énergie	91,44	119,7	120,1	121,0	0,7	1,1
Énergie ⁴	8,56	160,1	160,2	162,6	1,5	1,6
Essence	4,62	186,1	179,5	183,7	2,3	-1,3
IPC d'ensemble excluant les aliments et l'énergie	74,85	116,9	117,3	118,2	0,8	1,1
Biens	48,18	115,2	114,2	115,6	1,2	0,3
Services	51,82	130,1	131,9	132,5	0,5	1,8

1. Panier de 2011 de l'IPC, selon les prix de janvier 2013, Canada, en vigueur à partir de février 2013. Les pondérations détaillées sont offertes sous la section de la Documentation de l'enquête 2301 (www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/2301-fra.htm).

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

3. La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeur) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de l'indice de référence, veuillez consulter le site Web de la Banque du Canada (www.banqueducanada.ca/taux/indicateurs/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-la-politique-monetaire/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-la-politique-monetaire-cible-de-maitrise-de-linflation/).

4. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que les carburants, les pièces et les fournitures pour véhicules de loisir.

Tableau 2
Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit –
Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Février 2013	Janvier 2014	Février 2014	Janvier à février 2014	Février 2013 à février 2014
	%	(2002=100)			variation en %	
Canada	100,00²	122,7	123,1	124,1	0,8	1,1
Terre-Neuve-et-Labrador	1,36	125,8	126,7	127,6	0,7	1,4
Île-du-Prince-Édouard	0,36	126,7	129,2	130,1	0,7	2,7
Nouvelle-Écosse	2,59	126,7	127,4	128,4	0,8	1,3
Nouveau-Brunswick	1,96	123,1	123,4	124,4	0,8	1,1
Québec	22,04	122,1	121,7	122,6	0,7	0,4
Ontario	39,05	122,8	123,3	124,6	1,1	1,5
Manitoba	3,16	121,6	123,4	124,3	0,7	2,2
Saskatchewan	2,94	124,9	126,4	127,8	1,1	2,3
Alberta	12,32	127,7	129,9	130,8	0,7	2,4
Colombie-Britannique	14,05	118,3	117,1	118,0	0,8	-0,3
Whitehorse	0,08	121,2	123,4	124,0	0,5	2,3
Yellowknife	0,07	125,4	127,0	127,9	0,7	2,0
Iqaluit (Déc. 2002=100)	0,02	115,8	116,7	117,2	0,4	1,2

1. Panier de 2011 de l'Indice de prix à la consommation, selon les prix de janvier 2013, en vigueur à partir de février 2013. Les pondérations détaillées sont offertes sous la section de la Documentation de l'enquête 2301 (www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/2301-fra.htm).

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 3
Indice des prix à la consommation et composantes principales – Données désaisonnalisées¹

	Décembre 2013	Janvier 2014	Février 2014	Décembre 2013 à janvier 2014	Janvier à février 2014
	(2002=100)			variation en %	
Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble	123,5	123,7	124,1	0,2	0,3
Aliments	132,8	132,9	133,5	0,1	0,5
Logement	129,9	130,5	130,7	0,5	0,2
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	115,0	115,0	115,0	0,0	0,0
Vêtements et chaussures	92,2	92,4	91,8	0,2	-0,6
Transports	130,3	129,9	130,8	-0,3	0,7
Soins de santé et soins personnels	118,2	118,4	118,4	0,2	0,0
Loisirs, formation et lecture	106,3	107,2	107,8	0,8	0,6
Boissons alcoolisées et produits du tabac	141,2	140,9	142,9	-0,2	1,4
Agrégats spéciaux					
Indice de référence ²	121,6	121,8	122,1	0,2	0,2
IPC d'ensemble excluant les aliments et l'énergie ³	117,6	117,9	118,2	0,3	0,3

1. Une série désaisonnalisée est une série à partir de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Chaque mois, l'indice désaisonné du mois précédent est révisé. Les données désaisonnalisées des trois dernières années sont révisées une fois par année au moment de la publication des données de janvier. Il est recommandé aux utilisateurs qui se servent des données de l'IPC à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir plus de renseignements sur la disponibilité et l'utilisation des données de l'IPC désaisonnalisés, voir la section des Définitions, source de données et méthodes de l'enquête 2301 (www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/2301-fra.htm).

2. La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeur) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de l'indice de référence, veuillez consulter le site Web de la Banque du Canada (www.banqueducanada.ca/taux/indicateurs/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-la-politique-monnaire/sommaire-des-variables-cles-relatives-a-la-politique-monnaire-cible-de-maitrise-de-linflation/).

3. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que les carburants, les pièces et les fournitures pour véhicules de loisir.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 326-0009, 326-0012, 326-0020 et 326-0022.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Pour obtenir une analyse plus détaillée, veuillez consulter la publication *L'Indice des prix à la consommation*. Le numéro de février 2014 de *L'Indice des prix à la consommation*, vol. 93, n° 2 (62-001-X), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation en consultant *Votre guide d'utilisation de l'Indice des prix à la consommation (62-557-X)*, qui est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

L'Indice des prix à la consommation de mars sera diffusé le 17 avril.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).